



Jaleh Razmi

20 Sept. 2012

**21st Session Human Rights Council
UPR- Algeria**

Merci Madame la Presidente,

Sudwind recommande d'interdire et criminaliser toutes les formes de violences contre les femmes et la violence familial. Il faut prendre toutes les mesures pour abolir la peine capital et tarifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droit civils et politique en vue d'abolir définitivement la peine de mort.

Nous souhaitons que l'égalité de chances pour les femmes dans les domaines de l'emploi, éducation et la vie familiale soient intensifiées. Il faut prendre des mesures nécessaire pour faire participer les femmes dans la vie politique, culturelle et économique.

Elimination des Lois discriminatoires pour les femmes en particulier rassurer les femmes en terme d'héritage et égalité entre les hommes et des femmes.

Réviser régulièrement le Code de la famille afin d'abroger ou de modifier les dispositions qui constituent une discrimination fondée sur le sexe.

Etablir un mécanisme de surveillance contre la torture et toutes les autres formes de mauvais traitement et autoriser l'organisation de visites périodiques dans tous les lieux détentions.

Je vous remercie Mme La Présidente